



## Stagiaire Encouragement des activités culturelles 80 %

Lieu de travail : **Bern**

Entrée en fonction : **15 juin ou 1 er juillet 2026**

**Le stage est limité à douze mois.**

### Vos tâches

Vous soutenez les Unités Commissions culturelles et Projets dans le traitement administratif des demandes de subventions ainsi que pour leur évaluation, et réalisez des tâches administratives relatives aux affaires quotidiennes des commissions culturelles, de Pro Cinéma Berne et de l'Unité Projets. Vous participez à l'organisation de manifestations (cérémonies de remise de prix p. ex.) et assumez des tâches organisationnelles liées à la gestion des commissions culturelles (coordination des rendez-vous, organisation de visites d'ateliers par la Commission des arts visuels, etc.). Vous évaluez par ailleurs les mesures d'encouragement, effectuez des recherches dans différents domaines et contribuez, dans la mesure du possible, à des projets transversaux.

### Votre profil

Le paysage culturel du canton de Berne, la politique culturelle, les mesures d'encouragement et l'organisation de manifestations sont des sujets qui vous intéressent. Vous êtes en possession d'un Bachelor ou d'un Master depuis peu et avez déjà des connaissances du milieu de la culture bernoise. De langue maternelle française ou allemande, vous communiquez au niveau B2 dans l'autre langue cantonale (allemand ou français, la plupart des tâches se déroulant en allemand). La réussite de votre stage dépendra notamment de votre volonté d'apprendre et de vous investir, de votre plaisir à avoir des contacts sociaux dans un esprit de service, de votre capacité de communication, de votre talent organisationnel, de votre diligence et de votre capacité à travailler en équipe

### Nous vous offrons

Vous aurez l'occasion d'effectuer des tâches passionnantes et transversales dans le domaine de l'encouragement des activités culturelles, qui vous permettront de découvrir en profondeur ce domaine mais aussi la pratique du canton de Berne en matière d'encouragement ainsi que la politique culturelle cantonale. Pour afficher les traitements des stagiaires du degré tertiaire et l'ordonnance sur le travail des stagiaires, cliquez sur ces liens: <https://www.jobs.sites.be.ch/fr/start/fuer-studierende/vorteile-fuer-studierende.html>

L'Office de la culture de la Direction de l'instruction publique soutient les institutions et la création culturelles. Il est également chargé de la protection du patrimoine dans le canton de Berne (archéologie et monuments historiques). Par ses activités, il promeut la vie culturelle, veille à la conservation du patrimoine et œuvre en faveur de la médiation culturelle.

La Section bilingue Encouragement des activités culturelles soutient les actrices et acteurs culturels, ainsi que les médiatrices et médiateurs, organisations et institutions actifs dans le domaine de la culture conformément à la loi sur l'encouragement des activités culturelles. Elle encadre les bibliothèques, gère la Collection cantonale d'œuvres d'art et récompense des prestations culturelles particulières sur recommandation des commissions culturelles.

### Contact

Vous êtes intéressée par ce défi ? Cliquez sur le lien correspondant pour nous adresser votre candidature en ligne. Nous nous réjouissons de la recevoir. Veuillez noter que nous n'acceptons désormais que les candidatures électroniques.